

# Tunisie

Après une forte contraction en 2020, le PIB devrait croître à un rythme annuel de 3 à 3¼ pour cent en 2021 et en 2022. Alors que l'économie avait enregistré un solide rebond au troisième trimestre 2020, le durcissement des mesures d'endiguement de l'épidémie à la suite d'une augmentation du nombre de cas d'infection a particulièrement affecté les secteurs de services à forte intensité de main-d'œuvre. L'ampleur du chômage pèsera sur les revenus des ménages, freinant la consommation privée. La confiance des investisseurs reste faible en l'absence de progrès importants sur le front des réformes structurelles et des incertitudes entourant le financement du déficit budgétaire, qui atteint un niveau élevé. Le retrait progressif des mesures de freinage de l'épidémie dans les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie stimulera les exportations de marchandises, mais la persistance des risques sanitaires continuera à peser sur l'activité touristique et la création d'emplois, jusqu'à ce que les vaccins soient massivement déployés, à la fois en Tunisie et chez ses grands partenaires commerciaux.

La politique monétaire devrait rester accommodante si l'inflation demeure modérée. Une meilleure efficacité des dépenses publiques (au travers notamment d'une réforme de l'emploi public et des entreprises publiques, du retrait graduel des subventions à l'énergie, qui ont un caractère régressif, d'une réduction des exonérations d'impôt et d'une amélioration du recouvrement de l'impôt) assurerait une marge de manœuvre budgétaire et un soutien mieux ciblé à destination des ménages fragiles et des investissements publics dans les infrastructures, l'éducation et la santé. Alléger le fardeau administratif qui pèse sur l'entrée des entreprises sur le marché et sur leur croissance, et réduire les barrières commerciales pour les entreprises nationales renforcerait la concurrence et l'innovation, et stimuleraient l'investissement et la création d'emplois formels.

## L'augmentation des cas d'infection a entraîné un nouveau durcissement des mesures d'endiguement de l'épidémie

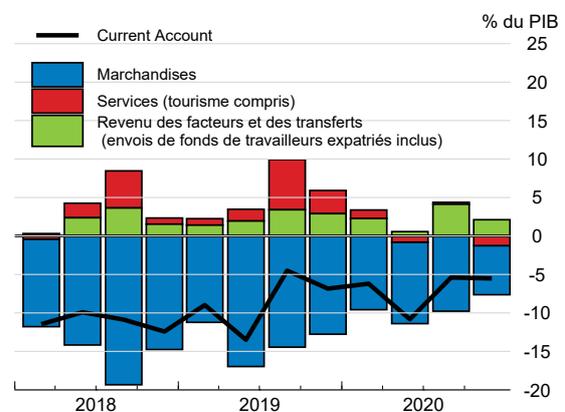
Les mesures de freinage mises en place depuis octobre 2020 ont été assouplies en mars 2021, mais l'augmentation du nombre d'infections et de décès liés au COVID-19 a conduit les autorités à durcir à nouveau ces mesures début avril. Le couvre-feu nocturne national a été prolongé, les rassemblements

### Tunisie 1

**La production industrielle et les exportations de marchandises ont renoué avec leurs niveaux d'avant la crise**



**Le déficit des paiements courants a diminué malgré l'effondrement des recettes touristiques**



Source: CEIC; INS; Banque centrale de Tunisie.

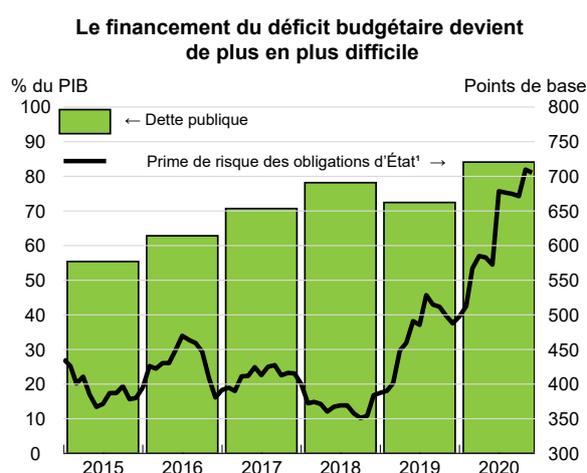
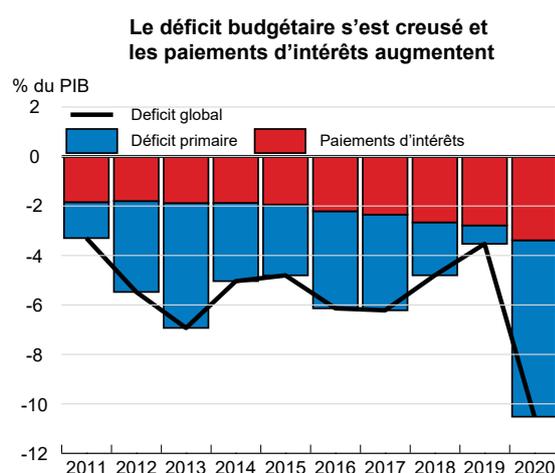
## Tunisie : demande, production et prix

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Tunisie</b>	Prix courants milliards de TND	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010)				
<b>PIB aux prix du marché</b>	96.3	2.7	1.0	-8.8	3.1	3.2
Consommation privée	69.5	2.1	1.5	-5.3	4.2	3.3
Consommation publique	20.1	0.2	0.3	4.3	2.3	-0.9
Formation brute de capital fixe	18.1	2.0	-2.8	-33.5	-2.3	8.6
Demande intérieure finale	107.8	1.7	0.6	-8.9	2.9	3.2
Exportations de biens et services	42.2	4.1	-0.9	-16.2	8.3	11.0
Importations de biens et services	54.1	1.6	-7.3	-16.4	8.0	9.9
Exportations nettes <sup>1</sup>	- 11.9	0.9	4.1	1.9	-0.6	-0.4
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	6.4	7.0	5.3	5.5	6.0
Indice des prix à la consommation	—	7.3	6.7	5.6	5.6	6.1
Taux de chômage (% de la population active)	—	15.5	15.1	16.7	17.3	16.7
Solde de l'administration centrale (% du PIB)	—	-4.8	-3.6	-10.3	-9.4	-6.3
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	-11.2	-8.5	-6.8	-7.2	-7.1

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.  
Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 109.

publics sont interdits, les écoles sont fermées, et il est interdit de circuler à l'intérieur des régions très affectées, ainsi que d'en sortir. La campagne de vaccination a débuté à la mi-mars et environ 630 000 personnes avaient été vaccinées à la mi-mai. Grâce au soutien financier et technique des institutions multilatérales et à l'initiative COVAX, l'objectif de vacciner moitié de la population d'ici à la fin 2021 devrait être atteint. Néanmoins, compte tenu de la lenteur qui a caractérisé le début de la campagne vaccinale, de la hausse rapide du nombre de infections et des tensions sur le système de santé, il est peu probable que les mesures de freinage soient fortement assouplies avant la fin du troisième trimestre 2021.

## Tunisie 2



1. L'écart de rendement mesure la différence entre le rendement de l'obligation d'État tunisienne d'échéance dix ans et celui de son équivalent américain.

Source: CEIC ; ministère tunisien des Finances.

## Les mesures de freinage de l'épidémie pèseront sur les secteurs de services

Après un solide rebond de l'économie au troisième trimestre 2020, l'augmentation du nombre d'infections et le durcissement des mesures de confinement depuis le mois d'octobre ont particulièrement affecté la demande d'activités liées au tourisme et d'autres services à forte intensité de main d'œuvre. Le taux de chômage a grimpé à 17,8 % au premier trimestre 2021, contre 16,2 % au troisième trimestre 2020, entraînant une diminution des revenus des ménages et de la consommation privée. Le chômage des femmes et des jeunes est particulièrement élevé, et le travail informel a augmenté. L'investissement privé a été freiné par les incertitudes politiques croissantes, la lenteur des progrès des réformes structurelles et les difficultés de plus en plus importantes à financer un déficit budgétaire élevé. Grâce au dynamisme de la demande extérieure, notamment d'équipements électriques et de matériel TIC ainsi que de produits pharmaceutiques et médicaux, la production industrielle a renoué avec ses niveaux d'avant la crise. L'exploitation pétrolière et gazière, ainsi que l'activité minière, ont redémarré après que des grèves en ont fortement réduit la production au second semestre 2020. Bien que les recettes du tourisme aient chuté de plus de 60 %, le déficit des paiements courants a diminué en 2020, en raison de la faiblesse de la demande d'importations, de la baisse des prix du pétrole et de la hausse des envois de fonds des ressortissants expatriés.

## Les mesures prises ont permis d'atténuer les effets de la pandémie sur les ménages et les entreprises

Le dispositif budgétaire de soutien aux ménages et aux entreprises a totalisé 4,3 % du PIB en 2020. Ce dispositif prévoyait des reports d'imposition, des remboursements accélérés de la TVA, des bonifications de taux d'intérêt et des garanties de prêts en faveur des entreprises touchées par la pandémie, une extension des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables, des mesures temporaires en faveur des chômeurs et des travailleurs indépendants et enfin, des ressources supplémentaires pour le secteur de la santé. La banque centrale a abaissé son taux directeur de 150 points de base en 2020, a demandé aux banques de différer temporairement les paiements sur les prêts en cours, a suspendu les frais appliqués aux paiements et retraits électroniques, a fourni des garanties de prêts et des liquidités, et enfin, a assoupli la réglementation prudentielle pour soutenir la distribution du crédit au secteur privé. La base monétaire s'est accrue de plus de 10 % en 2020, mais pour l'essentiel les nouveaux prêts ont été consentis aux entreprises publiques et au secteur public, laissant de nombreuses entreprises privées aux prises avec des difficultés financières.

Compte tenu d'une situation budgétaire délicate, les mesures d'urgence seront progressivement levées en 2021 et remplacées par un soutien plus ciblé en direction des ménages vulnérables. Les autorités vont améliorer et étendre le régime des transferts monétaires ciblés en connectant entre elles différentes sources de données, en vérifiant les conditions d'éligibilité et en mettant en place des procédures numériques de paiement. Ces dispositions vont favoriser l'inclusion financière et faciliter le remplacement des subventions à la consommation d'énergie, inefficaces et régressives, par l'aide au revenu ciblée destinée à la population pauvre. Un fonds de lutte contre l'impact du COVID-19, financé par des institutions multilatérales et des dons privés, fournit des ressources supplémentaires affectées aux transferts monétaires ciblés sur les ménages vulnérables et les entreprises, à des équipements médicaux et aux professionnels de santé. La nécessité de concentrer les efforts à nouveau sur une meilleure efficacité de la dépense publique et sur le comblement des brèches du système fiscal laissera peu de marge de manœuvre pour une relance budgétaire. Nombre de mesures adoptées par la banque centrale pour soutenir l'économie ont été prolongées jusqu'en 2021.

## La reprise sera lente

La lenteur du déploiement de la vaccination et la nécessité en découlant de maintenir les restrictions de déplacement au second semestre de 2021 vont brider l'activité dans les secteurs de services à forte intensité de main-d'œuvre. L'augmentation du nombre de faillites d'entreprises, au fur et à mesure de la suppression des aides, va maintenir le chômage à un niveau élevé, pesant de ce fait sur le revenu des ménages et freinant la consommation privée. L'incertitude qui entoure le climat politique freine l'investissement privé. Les grandes réformes structurelles devraient toutefois progresser quelque peu du fait du dialogue amorcé récemment avec les partenaires sociaux, tandis que la confiance des investisseurs devrait se redresser graduellement vers la fin de 2021. Une amélioration de la situation sanitaire chez les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie soutiendra les exportations de biens et de services au cours du second semestre de 2021. L'emploi et la consommation privée se redresseront lentement avec la levée progressive des restrictions. Compte tenu d'une demande intérieure en demi-teinte et d'un chômage élevé, les tensions inflationnistes resteront contenues, mais devraient s'exacerber en 2022, sous l'effet de la reprise et de la réduction des subventions à la consommation d'énergie.

Abstraction faite de la situation sanitaire, la montée des tensions politiques et des troubles sociaux fait planer un risque sérieux sur la reprise. Étant donné les besoins de financement, estimés à quelque 18 % du PIB en 2021, un plan à moyen terme crédible de réduction du déficit budgétaire, ainsi que des progrès dans le domaine des réformes structurelles, ont une importance fondamentale pour éviter toute nouvelle détérioration de la confiance des investisseurs et pour permettre aux bailleurs de fonds multilatéraux d'aider le pays à refinancer une dette publique élevée. Un relèvement des taux d'intérêt plus rapide que prévu dans les pays avancés pourrait déclencher des sorties de capitaux et une forte dépréciation de la monnaie, accentuant le risque d'un défaut de remboursement de la dette souveraine et d'une crise financière. En effet, la dette en devises du secteur public comme du secteur privé est importante, le taux des prêts non performants était déjà élevé avant la pandémie et les effets de rétroaction négative entre le secteur public et les banques sont puissants, une part non négligeable de la dette publique, y compris celle souscrite par les entreprises publiques, étant détenue par les banques tunisiennes. Par ailleurs, des hausses plus marquées des prix des produits de base risqueraient de pousser à la hausse l'inflation, le solde des paiements courants et le déficit des finances publiques, étant donné que la Tunisie est importateur net de pétrole et de produits pétroliers et que les subventions énergétiques demeurent importantes. En revanche, une reprise plus rapide dans les économies européennes aurait pour effet de dynamiser les exportations.

## Les réformes structurelles sont la clé de la stabilité macroéconomique

Il est crucial, pour réduire les déséquilibres macroéconomiques et les risques qu'ils entraînent, que le dialogue national soit à la hauteur en matière de réformes structurelles. Toute amélioration de l'efficacité de la dépense publique devrait passer par une réforme de l'emploi public et des entreprises publiques, et par un redéploiement des ressources vers les investissements nécessaires dans l'éducation, la santé et les infrastructures. La suppression d'un certain nombre d'exonérations d'impôts, un meilleur respect des obligations fiscales et la mise en place d'une fiscalité sur la propriété immobilière pourraient permettre de lever plus de recettes fiscales, dans des conditions de plus grande équité. Le remplacement progressif de subventions énergétiques, régressives et inefficaces, par un soutien ciblé des revenus en faveur des ménages vulnérables, permettrait d'atténuer l'impact négatif de l'ajustement budgétaire. Enfin, la suppression de certains obstacles administratifs à la création et au développement des entreprises, le renforcement de l'application du droit de la concurrence, la levée de certains obstacles aux échanges et de meilleures infrastructures portuaires dynamiseraient l'investissement et la création d'emplois dans le secteur formel.